

GUIDE DES PARENTS : ÉTUDES DES PREMIÈRES NATIONS, DES MÉTIS ET DES INUITS, DE LA 9^e À LA 12^e ANNÉE

APERÇU DU PROGRAMME-CADRE D'ÉTUDES DES PREMIÈRES NATIONS, DES MÉTIS ET DES INUITS

L'Ontario s'engage à assurer que les membres des Premières Nations, des Métis et des Inuits, y compris les survivantes et les survivants, les spécialistes et les communautés, apportent leurs perspectives dans le cadre de l'apprentissage de notre histoire commune et son incidence sur notre vie aujourd'hui.

Ce programme-cadre vise à présenter aux élèves la riche diversité des cultures, des perspectives, des histoires et des contributions des Premières Nations, des Métis et des Inuits et à souligner l'importance capitale des connaissances et des formes du savoir autochtones dans un contexte contemporain mondial. Il aborde également la relation du Canada avec les Autochtones au fil du temps.

Le programme-cadre d'études des Premières Nations, des Métis et des Inuits comprend dix cours adaptés sur le plan culturel, qui établissent des liens avec d'autres matières comme les arts, le français, les études canadiennes et mondiales et les sciences humaines et sociales. Ces cours donnent droit à des crédits optionnels; les élèves peuvent choisir de les suivre si leur école les offre. Ces cours permettront aux élèves de garder un esprit ouvert et d'élargir leurs connaissances des autres cultures en étant davantage sensibles à leur propre vision du monde et à celui des autres, tout en développant leur sensibilisation culturelle.

Ce programme-cadre a été élaboré en collaboration avec des partenaires des Premières Nations, des Métis et des Inuits pour renforcer l'éducation autochtone en Ontario.

UN ENVIRONNEMENT SÉCURITAIRE ET ADAPTÉ SUR LE PLAN CULTUREL

Le personnel enseignant chargé de ce programme crée un environnement d'apprentissage qui aide les élèves à se sentir en sécurité et à l'aise pour exprimer leurs idées, leurs opinions et leurs besoins. Les enseignants peuvent, par exemple, travailler avec des membres des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits pour établir les bases d'un milieu d'apprentissage sécuritaire sur le plan culturel. Cela aidera les élèves à aborder des sujets ayant touché leur propre vie, leur famille ou leur communauté, tels que le système

des pensionnats indiens et ses séquelles. Les élèves pourront compter sur des ressources et des possibilités d'apprentissage dans les écoles et les communautés pour les soutenir dans la classe et en dehors de la classe.

EXPERTISE AUTOCHTONE

Pour favoriser l'apprentissage, il est recommandé aux conseils scolaires, aux écoles et au personnel enseignant d'établir des liens avec des Aînées et Aînés locaux, des sénatrices et sénateurs métis, des gardiennes et gardiens du savoir, des survivantes et survivants de pensionnats indiens, des survivantes et survivants intergénérationnels ainsi que des experts autochtones. Ces intervenants peuvent apporter leurs compétences et leur expertise dans des domaines comme l'histoire, l'environnement, la culture, la gouvernance et le droit. Les membres des communautés autochtones peuvent aussi transmettre leur savoir et leur expérience sur la façon de présenter des thèmes sensibles de manière appropriée. Tous les élèves en bénéficieront.

LES COURS PERMETTENT AUX ÉLÈVES :

- d'établir des relations interpersonnelles qui leur permettent de mieux comprendre les cultures, les langues, les histoires, les droits et les points de vue des Autochtones du monde et de reconnaître le rôle des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits dans l'évolution du Canada;
- de développer une compétence culturelle en réfléchissant de façon critique et créative aux enjeux touchant les Autochtones et d'appliquer les notions clés du programme-cadre d'études des Premières Nations, des Métis et des Inuits à des enquêtes concrètes portant sur la diversité, les relations de nation à nation, l'environnement, la justice sociale et l'identité culturelle;
- d'acquérir des compétences dans les processus de résolution de problème, de recherche et d'enquête pouvant s'appliquer à l'ensemble du curriculum;
- d'établir des relations respectueuses et réciproques, afin de favoriser la réconciliation entre les Autochtones et la société canadienne non autochtone.

Semaine de reconnaissance des traités

La Semaine de reconnaissance des traités est célébrée chaque année pendant la première semaine complète de novembre. Elle permet de reconnaître l'importance des traités et de prendre conscience des relations découlant des traités entre les Autochtones et les non Autochtones dans la province. www.ontario.ca/traites

DE QUELLE FAÇON LES PARENTS PEUVENT-ILS SOUTENIR L'APPRENTISSAGE DE LEUR ENFANT?

- Demandez à votre enfant ce qui lui a paru le plus intéressant dans ses apprentissages concernant les perspectives, les cultures, les contributions, les histoires et les réalités contemporaines des individus et des communautés des Premières Nations, métis et inuits.
- Parlez avec votre enfant de ce que signifient le respect, les relations et la réconciliation.
- Soyez à l'écoute et partagez vos réflexions.

Études des Premières Nations, des Métis et des Inuits, de la 9^e à la 12^e année

Année d'études	Titre du cours	Type de cours	Code du cours	Préalable
9 ^e	Expression des cultures des Premières Nations, des Métis et des Inuits*	Ouvert	NAC1O	Aucun
10 ^e	Les Premières Nations, les Métis et les Inuits au Canada	Ouvert	NAC2O	Aucun
11 ^e	Français : Découvrir les voix contemporaines des Premières Nations, des Métis et des Inuits**	Préuniversitaire	NBF3U	Français, 10 ^e année, cours théorique
11 ^e	Français : Découvrir les voix contemporaines des Premières Nations, des Métis et des Inuits**	Précollégial	NBF3C	Français, 10 ^e année, cours théorique ou appliqué
11 ^e	Français : Découvrir les voix contemporaines des Premières Nations, des Métis et des Inuits**	Préemploi	NBF3E	Français, 10 ^e année, cours théorique ou appliqué ou cours élaboré à l'échelon local donnant droit à un crédit obligatoire de 10 ^e année
11 ^e	Enjeux et perspectives d'actualité des Premières Nations, des Métis et des Inuits	Préuniversitaire/ précollégial	NDA3M	Les Premières Nations, les Métis et les Inuits au Canada, 10 ^e année, cours ouvert, ou Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10 ^e année, cours théorique ou appliqué
11 ^e	Visions du monde et aspirations des Premières Nations, des Métis et des Inuits au Canada	Précollégial	NBV3C	Les Premières Nations, les Métis et les Inuits au Canada, 10 ^e année, cours ouvert, ou Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10 ^e année, cours théorique ou appliqué
11 ^e	Visions du monde et aspirations des Premières Nations, des Métis et des Inuits au Canada	Préemploi	NBV3E	Les Premières Nations, les Métis et les Inuits au Canada, 10 ^e année, cours ouvert, ou Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10 ^e année, cours théorique ou appliqué, ou cours élaboré à l'échelon local donnant droit à un crédit obligatoire
12 ^e	Questions d'actualité et perspectives autochtones dans un contexte mondial	Préuniversitaire/ précollégial	NDW4M	Tout cours préuniversitaire, préuniversitaire/précollégial ou précollégial de 11 ^e année du programme-cadre d'études des Premières Nations, des Métis et des Inuits ou tout cours préuniversitaire, préuniversitaire/précollégial ou précollégial de 11 ^e année des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales ou de sciences humaines et sociales
12 ^e	Modèles de gouvernance des Premières Nations, des Métis et des Inuits au Canada	Préuniversitaire/ précollégial	NDG4M	Tout cours préuniversitaire, préuniversitaire/précollégial ou précollégial de 11 ^e année du programme-cadre d'études des Premières Nations, des Métis et des Inuits ou tout cours préuniversitaire, préuniversitaire/précollégial ou précollégial de 11 ^e année des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales ou de sciences humaines et sociales

Crédits obligatoires

Les cours ci-dessus suivis d'un ou de deux astérisques peuvent être utilisés pour répondre à des exigences de crédits obligatoires.

* 9^e année : Le crédit du cours « Expression des cultures des Premières Nations, des Métis et des Inuits » peut compter comme crédit obligatoire d'éducation artistique.

** 11^e année : Le crédit des cours « Français : Découvrir les voix contemporaines des Premières Nations, des Métis et des Inuits » peut compter comme crédit obligatoire pour le cours de français de 11^e année.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Centres d'amitié et autres organismes :

- Les centres d'amitié, situés dans les villes et villages de la province, proposent des activités et des programmes ouverts au public. Pour obtenir des renseignements détaillés, visiter : www.ofifc.org.
- Nation Métisse de l'Ontario : www.metisnation.org.
- Tungasuvvingat Inuit : www.tungasuvvingatinuit.ca.

Ressources du ministère de l'Éducation :

- Ressources et information concernant la Stratégie d'éducation autochtone de l'Ontario <http://www.edu.gov.on.ca/fre/aboriginal/resources.html>.

